

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III L'évangile et la présence réelle. — IV Les faits de Loublande.—V Un appel de Mgr l'évêque de Sherbrooke. — VI Mgr Hallé. — VII Terre de paix! Terre de souvenirs! — VIII Soeurs de Charité de la Providence: Vêtue et profession religieuse. — IX "Robes à la guillotine".

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 15 août

Fête de l'ASSOMPTION, double de 1e cl.; mém. du XII dim.; préf. de la sainte Vierge; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. de S. Joachim et du dim.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 22 août

Province ecclésiastique de Montréal

Diocèse de Montréal. — Du 16 août, saint Joachim (Pointe-Claire); du 17, saint Stanislas; du 18, sainte Hélène; du 20, saint Bernard (Lacolle).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 16 août, saint Joachim (Sheffield) et saint Roch; du 17, saint HYACINTHE (Cathédrale); du 18, sainte Hélène (Bagot); du 20, saint Bernard.

Diocèse de Sherbrooke.—Du 16 août, saint Roch (Rock-Forest); du 17, saint Stanislas (Ascot-Corner).

Diocèse de Valleyfield. — Du 16 août, saint Joachim (Château-guay); du 17, saint Stanislas; du 21, sainte Jeanne-Françoise de Chantal (île Perrot),

Diocèse de Joliette. — Du 16 août, saint Joachim (la-Plaine) et saint Roch.

Province ecclésiastique d'Ottawa

Diocèse d'Ottawa. — Du 16 août, saint Joachim (Châteaubon) et saint Bernard (Fournier).

Diocèse de Pembroke.—Du 16 août, saint Roch (Lac-Cayment); et saint Joachim (Deux-Joachims); du 17, saint Stanislas (Wilno).

Diocèse de Haileybury. — Du 16 août, saint Joachim (South-Portcupine).

Province ecclésiastique de Québec

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 17 août, saint Stanislas (Shawenegan); du 22, Notre-Dame des Sept-Allégreses.

Diocèse de Nicolet. — Du 18 août, sainte Hélène (Chester).

J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi	17 août	— Lachapelle.
		— Saint-Janvier.
Jeudi	19 "	— Saint-Joseph-du-Lac.
		— Sainte-Marguerite.
Samedi	21 "	— Saint-Casimir.

L'EVANGILE ET LA PRESENCE REELLE

D'UN très bel article de Dom Gaspar Lefebvre, sur la sainte messe, paru dans la *Voix de l'Eglise*, nous extrayons ce pieux et très doctrinal rapprochement entre l'évangile et la présence réelle :

Il y a entre la lecture de l'évangile et la présence réelle du Christ dans l'eucharistie de très intimes rapports.

Écoutez Bossuet : " La sagesse éternelle qui est engendrée dans le sein du Père s'est rendue sensible en deux sortes. Elle s'est rendue sensible en la chair qu'elle a prise au sein de Marie, et elle se rend encore sensible par les écritures divines et par la parole de l'évangile : tellement que nous pouvons dire que cette parole et ces écritures sont comme un second corps qu'il prend pour paraître encore à nos yeux. C'est là, en effet, que nous la voyons. Ce Jésus qui a conversé avec les apôtres vit encore pour nous dans son évangile, et il répand encore pour notre salut la parole de la vie éternelle. "

Saint Augustin avait déjà dit avant lui : " Écoutez le saint évangile, comme si le Seigneur lui-même nous parlait. Les précieuses paroles qui sont sorties de sa bouche sont écrites, conservées et récitées par nous. Le Seigneur est au ciel, mais il est de même ici, comme vérité. Écoutez le Seigneur. "

Les paroles du Christ sont l'expression directe et sensible des pensées de Dieu. " Les choses que je dis, a déclaré Jésus, je les dis comme mon Père me les a dites. " Et comme les Saintes Espèces qui sont l'objet de notre adoration parce qu'elles contiennent la divinité, la doctrine de Jésus exige de notre part foi et respect, parce qu'elle est, en une certaine façon, une parcelle de la vérité divine éternelle. " Celui qui reçoit négligemment la sainte parole n'est pas moins coupable que celui qui laisse tomber à terre le corps du Fils de Dieu ", écrit saint Césaire. Ce que saint Paul dit de l'Eucharistie : " Celui qui mange le corps du Seigneur indignement, mange son propre jugement, " Jésus le dit de sa parole sacrée : " Celui qui ne reçoit point mes paroles, la parole même que j'ai annoncée le jugera au dernier jour ". En effet, la rejeter c'est rejeter le Verbe divin qui se manifeste à nous sous cette forme.

" Ne perdons pas un seul mot de l'évangile, dit Origène. Puisqu'en participant à l'eucharistie, vous prenez garde avec tant de raison qu'il n'en tombe pas la moindre parcelle, pourquoi ne croiriez-vous pas que négliger une seule parole de Jésus-Christ est un crime de même que lorsqu'on néglige son corps ? "

La procession de l'évangile, l'encensement de ce livre saint et toute la solennité que l'on apporte à son chant à la grand' messe ne nous avertissent-ils pas qu'il faut écouter cette parole divine avec le même respect que nous devons au corps adorable du Christ auquel on rend les mêmes hommages ? N'est-ce pas au reste pour affirmer cette double présence de Jésus parmi nous que l'on conservait autrefois le saint livre des évangiles dans le tabernacle à côté de l'eucharistie ?

Tandis que la messe des catéchumènes avec son évangile nous fait communier au pain de la doctrine, la messe des fidèles avec sa consécration nous fait communier au pain eucharistique.

“ Le corps de Jésus-Christ dont nous vivons spirituellement, disent des auteurs du VIII^e siècle, n'est pas seulement ce pain et ce vin sacrés qu'on offre à l'autel; l'évangile est aussi le corps de Jésus-Christ. Et lorsque nous lisons ou que nous entendons l'évangile, nous sommes comme les enfants de la famille assis autour de la table du Seigneur où nous mangeons le pain céleste. ”

Et qui ne voit, dès lors, l'union intime qui existe entre ces deux communions? L'évangile avive la foi, l'espérance et l'amour que nous devons à Jésus et prépare ainsi l'âme à le recevoir. Et la communion, à son tour, vient déposer dans notre cœur les vertus dont le Christ nous avait donné l'exemple ou inculqué l'obligation dans l'évangile. De sorte que, grâce à l'union de la messe des catéchumènes et des fidèles, recevoir l'eucharistie, c'est communier à Jésus spécialement dans les mystères qui occupent ce jour-là l'Eglise et qui nous sont précisément indiqués par la page évangélique.

LES FAITS DE LOUBLANDE

(DÉCLARATION IMPORTANTE DU SAINT-OFFICE)

NOUS écrivions, ici même, le 21 mars 1918, après avoir signalé à nos lecteurs les révélations, prédictions, etc., attribuées à Claire Ferchaud par plusieurs revues et journaux catholiques de France: “ Attendons donc avec confiance et humilité le jugement de l'Eglise sur cette grave question... ” La prudence la plus élémentaire nous faisait un devoir de garder cette réserve.

Que la question fût grave, la conduite de Rome l'a clairement prouvé dans la suite. Il y a un an, en effet, que le Saint-Siège a soumis à son tribunal l'étude des faits de Loublande. Et, dans une réunion générale tenue le 10 mars dernier, la Congrégation du Saint-Office décrétait que “ les

faits
peut
firm
mes-
nous
impo
D'
dres,
meill
une
vait
qui s
Selon
suit :
jour
tre,
d'av
(de
ajou
en a
port
son :
noni
“ le
bati
enfi
ni é
dam
La
dre
Apo
le es
la p

faits de Loublande, ainsi que les écrits qui s'y rapportent, ne peuvent être approuvés". Le lendemain, ce décret était confirmé par le pape. *Roma locuta est; causa finita est*, nous sommes-nous dit, en lisant le décret du 12 mars 1920. Et nous nous sommes empressé de publier le texte latin officiel de cet important document, sans y ajouter un mot de commentaire.

D'autres revues et journaux catholiques, et non des moindres, ont cru opportun de donner à leurs lecteurs, avec la meilleure foi du monde, nous semble-t-il, une traduction et une interprétation de leur cru. Suivant les uns, le décret devait se lire ainsi: "Les faits de Loublande, ainsi que les écrits qui s'y rapportent, ne furent et ne peuvent être approuvés." Selon d'autres, la formule du décret devait se traduire comme suit: "ne peuvent être l'objet d'une approbation". Un journal catholique régional de France publia même une lettre, où l'auteur anonyme reprochait à certaines publications d'avoir traduit par *prétendues* l'expression latine *praetensis* (*de praetensis visionibus, revelationibus, prophetiis, etc.*), ajoutant que la vraie traduction devait être *alléguées, mises en avant*. Il n'y a, dans le décret, disait-on, rien qui comporte une condamnation. Le Saint-Office ne peut pas donner son approbation aux faits de Loublande, et c'est tout. Un canoniste expliqua que, d'après le sens du décret du 12 mars, "les faits de Loublande ne peuvent être investis d'une approbation juridique", sans plus. Un théologien réputé déclara enfin que le décret du Saint-Office "ne comportait, en droit, ni désapprobation, ni improbation, ni réprobation, ni condamnation".

Les humbles mortels comme nous étaiènt à la veille d'y perdre leur latin, lorsque le Saint-Office publia, dans les *Acta Apostolicae Sedis*, une déclaration des plus importantes, laquelle est une mise au point définitive et dont voici le texte: *Après la promulgation, dans les Acta Apostolicae Sedis du 12 mars*

dernier, du décret du Saint-Office, touchant les prétendues visions, révélations, prophéties, connues vulgairement sous l'appellation de " faits de Loublande ", ainsi que les écrits qui s'y rapportent, décret porté le 10 du même mois et, le jour suivant 11 approuvé et confirmé par le Saint-Père, des journaux et périodiques français publièrent des traductions et explications de ce décret, qui s'efforcent d'exclure absolument un sens de réprobation de ces faits et écrits, sens énoncé et expressément voulu par la Sacrée Congrégation, ou tâchent, au moins, de le restreindre au simple défaut d'approbation juridique de la suprême autorité ecclésiastique. Afin que les traductions, interprétations, explications arbitraires et fausses de ce genre ne risquent point d'induire en erreur les fidèles sur le véritable sentiment de la Sacrée Congrégation, les Eminentissimes cardinaux inquisiteurs en matière de foi et de mœurs ont, avec l'approbation du Saint-Père, ordonné de publier la traduction française authentique suivante du susdit décret: Dans l'assemblée plénière du 10 mars 1920, relation faite des prétendues visions, révélations, prophéties, vulgairement connues sous le nom " faits de Loublande ", et les écrits qui s'y rapportent ayant été examinés, les Eminentissimes et Révérendissimes cardinaux inquisiteurs généraux en matière de foi et de mœurs, après avis préalable des consultants, ont décrété: " Toutes choses mûrement pesées, la Congrégation déclare que les prétendues visions, révélations, prophéties, vulgairement comprises sous le nom " faits de Loublande ", ainsi que les écrits qui s'y rapportent, ne peuvent être approuvés. "

La déclaration du Saint-Office ne laisse place à aucune équivoque: le décret du Saint-Office du 12 mars 1920 est un décret de réprobation touchant les faits de Loublande et les écrits qui s'y rapportent, " sens énoncé et expressément voulu par la Sacrée Congrégation ".

A. H.

Semaine religieuse de Québec, 29 juillet 1920.

UN APPEL DE MGR L'ÉVÊQUE DE SHERBROOKE

DANS une lettre circulaire à son clergé, en date du 12 juillet 1920, Mgr LaRocque, évêque de Sherbrooke, vient de lancer un éloquent appel en faveur de l' "Oeuvre des vocations sacerdotales".

Sa Grandeur expose, au début de sa lettre, que, depuis son origine, le diocèse de Sherbrooke a passé surtout par la période du défrichement et des semailles. Les forêts ont reculé, dit-il, devant l'église paroissiale, et le protestantisme devant la croix. Puis Monseigneur exprime l'avis que ce puissant progrès est dû à l'activité et au zèle de son clergé. Mais ce clergé lui-même est surchargé. Bien que des recrues nombreuses soient venues, des diocèses étrangers, se joindre aux ouvriers de la vigne sainte dont disposait Sherbrooke, la moisson devenant de plus en plus abondante, il faudrait encore plus d'ouvriers pour les travaux de l'avenir.

" Le temps est venu, écrit le vénéré prélat, de faire un appel pressant à de nouveaux vigneron pour travailler à la vigne du Seigneur, d'organiser une levée en masse de nouveaux apôtres afin de satisfaire aux nécessités du ministère sous toutes ses formes, de combler les vides et de prendre la place des anciens..., de peupler les monastères de plus en plus nombreux..., de fournir même des missionnaires aux pays païens...

" La tâche, continue plus loin Mgr LaRocque, est des plus belles et des plus méritoires. On ne saurait rien faire de plus grand pour l'Eglise, ainsi que le disait M. Olier, que d'aider et de concourir à faire de bons prêtres. Déployons en ce sens tout notre zèle, mettons-y une ardeur infatigable, afin de pouvoir dire, avant de descendre dans la tombe: *Non omnis moriar — je ne meurs pas tout entier; mais je laisse après moi de pieux lévites qui continueront mon œuvre...* "

Remarquant ensuite que le sacerdoce se recrute d'ordinaire

dans les classes pauvres, ainsi que l'enseigne l'histoire de l'Eglise, Monseigneur proclame qu'il ne faut pas que de belles et riches vocations soient arrêtées par la question d'argent, et il ordonne une quête spéciale à être faite, dans son diocèse, le dimanche de la solennité de sainte Anne, pour l' "Œuvre des vocations sacerdotales".

Le zèle et la générosité d'âme des prêtres et des fidèles de Sherbrooke sont trop connus, après ce qu'ils ont fait, par exemple, pour l'offrande à Mgr LaRocque à l'occasion de son double jubilé de l'an dernier, pour qu'il soit permis de douter un seul instant de l'efficacité qu'aura l'appel que Sa Grandeur vient de faire entendre. Nous n'avons d'ailleurs nullement qualité pour y insister ici.

Ce que nous voulions uniquement souligner dans nos pages, c'est le geste de ce vénérable évêque de 75 ans d'âge, que couronnent d'argent 25 ans d'épiscopat et qu'auréolent d'or 50 ans de sacerdoce, qui, avant de chanter son *Nunc dimittis*, renouvelle l'appel du divin Maître: *Veni, sequere me*.

Il y a, dans ce geste du prélat plus que septuagénaire, quelque chose de profondément touchant, comme un écho des Actes des apôtres et des sermons de l'Evangile. L'Eglise dure et durera toujours, ses pontifes le savent. Ils n'en sentent pas moins qu'ils ont le devoir de travailler à sa survie autant qu'à sa vie. Et c'est étonnant, autant que c'est grand et beau !

E.-J. A.

MGR HALLE

SON Eminence le cardinal Bégin, a reçu, le 28 juillet, de Mgr Hallé, une lettre qui contient des détails très intéressants sur sa visite pastorale vers la baie d'Hudson. Cette lettre a été confiée à un agent de la compagnie de la baie d'Hudson, à Marten's Falls, sur la rivière Albany, le 27 juin 1920. On peut juger de la distance parcou-

rué par ce simple détail du temps que la lettre a pris à venir. Mgr Hallé y manifeste un amour des âmes vraiment bien édifiant. Voici ce qu'il écrit :

“ Je suis rendu au bout de ma course vers le nord pour cette année. Après avoir parcouru 200 milles en chemin de fer vers l'ouest, j'ai fait 200 milles en canot et 23 portages jusqu'à la rivière Albany (Fort Hope), puis de là, en descendant, 100 milles, jusqu'à Marten's Falls. Cette rivière Albany est un fleuve de cinq, dix, quinze arpents de large. Son parcours est agrémenté de rapides et de chutes au-delà de nos désirs.

“ Dans les portages, et le soir, au campement, nous sommes littéralement assaillis par des nuées de maringouins. Sans un moustiquaire bien bordé en dessous des couvertes, non seulement on ne pourrait pas dormir, mais je crois qu'on serait empoisonné, assassiné par eux. Avec un moustiquaire, ces milliers de parasites restent tout de même dans la tente pour nous chanter leur belle petite chanson pendant presque toute la nuit.

“ Dans les portages il faut souvent penser à Notre-Seigneur portant sa croix. Ce n'est pas très gai. L'autre jour, le Père Jésuite est tombé avec toute sa charge en marchant sur des arbres placés dans le chemin pour éviter les trous d'eau. Le Père Couture, un peu plus loin, a fait une culbuté semblable. “ Marie Tawaosch tu ne sais pas comme tu nous coûtes cher ! ” s'est-il écrié. C'était une allusion à une future convertie.

“ Un petit incident à peine croyable : sur un lac, nous avons rattrapé un jeune orignal qui nageait ; notre guide, un sauvager, lui a passé une corde au cou, puis ha ! dji ! lui a fait tirer le canot pendant un quart d'heure. Il l'a tué avec une hache. Nous avons eu de la viande fraîche le reste du voyage.

“ Les sauvages catholiques de Fort Hope et de Marten's Falls sont bien édifiants. Non seulement, ils ne blasphèment pas, mais ils n'ont même pas de mot en leur langue pour expri-

mer l'insulte à Dieu. Au contraire, ils ont pour Dieu et pour Notre-Seigneur un respect infini. Dans les portages et les travaux très durs, ils font preuve d'une patience invincible.

“ Il y a aussi les sauvages protestants et les païens dont la conversion a été retardée par la guerre. Les apparences sont très bonnes.

“ Les résultats obtenus par les Pères Oblats ici sont tout simplement étonnants. Les enfants catholiques savent lire, savent écrire, chantent très bien les cantiques et quelques messes. Les parents, enseignés eux-mêmes par les Pères Oblats, ont fait la classe à leurs enfants en ces matières.

“ Ces succès sont d'autant plus merveilleux que l'horizon des Indiens n'est pas grand, que leur soleil se lève tard et n'est jamais bien brillant. Le concret, le visible, le tangible est parfaitement connu par eux, mais l'abstraction, les idées générales ne sont pas leur fort.

“ Les Jésuites continuent l'oeuvre des Oblats avec un dévouement admirable.

“ Je demande, je redemande des prières pour la conversion des païens et des autres. Il y aurait dans ces régions du haut de la rivière Albany un millier de conversions à faire. Les prémices s'annoncent. Il faudra probablement une résidence par ici quelque part pour faire la lutte au démon.

“ Mais si la moisson est belle, les ouvriers sont peu nombreux et la lutte sera dure en certains coins. C'est une raison de plus pour prendre l'offensive qui est la vraie manière de se battre même avec le démon.

“ Demandez, Eminence, au maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers dans ce coin de sa vigne sauvage et ravagé par les loups.

“ Je serai de retour à Hearst vers le 25 juillet,

JOSEPH HALLÉ, prêtre,

préfet apostolique de l'Ontario-Nord.

L'Action catholique, 29 juillet 1920.



ento
vant
tran
et d
nes
bons
nous
un r
ce q
aime

N
pas
péni
char
d'el
se d
P
poir
mili
zoui
pres
cepe
par
le j
rent

TERRE DE PAIX ! TERRE DE SOUVENIRS !

En ne suis ni un poète, ni un descriptif. Ce matin, je voudrais l'être, en face de ce beau soleil, qui se lève au fond de la baie, sur ce coin de terre presque tout entouré par les eaux du grand lac, où dorment, toujours vivants, tant de chers souvenirs. Peindre cette paix et cette tranquillité du jour qui naît dans le plus riche cadre de sève et de vie palpitante qui soit, quel rêve ! Evoquer ces anciennes choses et ces anciennes gens qui me furent secourables et bons, quel charme ! Mais, non, ne forçons pas notre talent, nous ne ferions rien avec grâce. Restons ce que nous sommes : un modeste chroniqueur, qui ne sait que raconter ce qu'il voit, ce qu'il sent, ce qu'il goûte..., ce qu'il a connu, ce qu'il a aimé, ce qu'il regrette.

* * *

Notre nature canadienne est riche et belle, nous ne le savons pas assez. Ceux-là sont des heureux qui la pénètrent et s'en pénètrent. Régionalistes ou universalistes, nous devrions la chanter et la célébrer davantage. C'est la pensée qui me vient d'elle-même, alors que je contemple l'admirable panorama qui se déroule à mes regards.

Perdu dans ce vaste ensemble de verdure et d'eau, à cette pointe extrême qui s'avance dans le beau Saint-François, au milieu des mille bruits qui s'éveillent et des oiseaux qui gazouillent, sur la large galerie attachée aux flancs du vieux presbytère, je hume avec délices l'air frais et pur du matin, cependant que, presque sous mes pieds, les grives sautillent, par le gazon, si vert, et que, plus loin, dans l'enclos qui longe le jardin potager de M. le curé, des poules s'agitent et picorent. C'est simple et doux, calme et reposant.

Le village dort encore, ou c'est tout comme. De lui, on n'entend rien. Seule, tout-à-l'heure, la cloche de la vieille église vient de sonner l'angelus, dont la brise emportait sur les eaux, au loin, les notes argentines. Il fera beau tout le jour, il fera chaud. La vague de chaleur, qu'on m'a prédite il y a huit jours, me paraît être arrivée. Mais, à cette heure matinale, nous sommes encore au frais, et c'est délicieux.

On vante les beautés pittoresques de la Suisse, les splendeurs étincelantes de l'Italie, les paysages si riants et si variés de la France! Et l'on a raison. Ces heureux pays offrent à l'oeil et à l'âme des spectacles ravissants. J'en ai joui naguère et j'en garde au fond du coeur une souvenance émue. Mais mon pays à moi a, pour moi, des charmes incomparables. Notre jeune nature canadienne n'a rien à envier, c'est certain, à celle des mondes qui ont vieilli.

Je lisais hier, à des confrères, cette si jolie page de M. Edouard Montpetit: " C'était en juillet 1909, Je revenais de France, le coeur rempli de souvenirs. Nous entrions chez nous par le golfe Saint-Laurent, une route royale. Le navire était en fête: c'était le concert accoutumé. J'étais seul sur le pont et j'écoutais les premiers accords de la *Marseillaise* monter dans le silence. Au même moment, le soleil disparaissant à l'horizon projeta sur l'immensité bleue deux larges banderolles superposées, dont l'une blanche et l'autre rouge. Et je garderai toujours dans les yeux cette impression magnifique d'avoir vu, le soir d'un beau jour, mon pays se reposer dans la majesté des trois couleurs. " ¹

De ce brillant tableau — est-ce trop audacieux? — je rap- proche volontiers, ce matin, celui que j'ai sous les yeux. La majesté des trois couleurs n'y figure pas, sans doute. Et en-

¹ *Au service de la tradition française*, page 192.

core, le souvenir de la France ne plane-t-il pas partout, chez nous? Mais, en tout cas, ce cadre de calme et de paix qui m'entoure, image fidèle de la paix et du calme dont on jouit au Canada, a sa grandeur digne de toutes les autres. Il est riche de toute la majesté de la nature canadienne! Et c'est le matin d'un beau jour, où tout repose.

Le coin de village où je suis, c'est une terre de paix !

* * *

C'est aussi, pour moi, une terre de souvenirs. En puis-je parler sans une certaine inconvenance? Délicate question. "Je n'aime guère les gens qui se racontent", écrivait récemment un critique, et il y a longtemps que Pascal a dit que "le moi est haïssable". C'est vrai. Mais quel mal y a-t-il, après tout, pour un chroniqueur, plus ou moins forçat de la plume, de se souvenir tout haut, une fois en passant ?

Ici, vivait naguère un saint et digne homme de curé, que Dieu a maintenant appelé au séjour éternel. A son frère et à lui, tous deux les frères de mon père, et qui ont veillé tous deux sur mon berceau d'orphelin, je dois d'être ce que je suis, et ce n'est pas leur faute si je ne suis pas mieux. Celui dont je parle fut à la tête de cette paroisse pendant dix ans. Après trente ans, sa mémoire y vit encore dans tous les coeurs. Il me semble le voir partout, comme si c'était hier, souriant et accueillant, digne toujours et un peu distant, mais si sincèrement bon. Dans cette église — son église! — je l'ai vu bien des fois célébrer, je l'ai entendu bien souvent prêcher. Le grand tableau au-dessus de l'autel majeur — *La rencontre de saint Amicet et de saint Polycarpe*,² c'est lui qui l'a voulu et fait placer là. Détail tout personnel, c'est sous direction, sur le vestiaire de la vieille sacristie, où je revêtirai dans un ins-

² La tradition veut que les deux saints se soient un jour rencontrés pour traiter la question de la fixation de la fête de Pâques.

tant les ornements sacrés pour monter à l'autel, que je me suis exercé, durant quinze jours, il y a vingt-neuf ans, à dire la sainte messe.

Près de cet oncle regretté vivait ma mère, pieuse et sainte femme, qui connut au cours de son existence, comme tant d'autres, plus de tristesses que de joies, et qui fut toujours, elle aussi, si vraiment bonne. Ce qu'elle a prié devant l'autel de cette église, ce qu'elle a regardé ce grand lac, ce qu'elle a parcouru ce jardin et ses alentours! Elle est partie, à son heure, pour ne plus revenir. Mais comme je la revois encore, sur ces rives et sous ces arbres, circuler et vivre!

Je m'excuse de troubler la paix de ces disparus qui me furent chers. Comment pourtant n'y pas penser en ces lieux où ils vécurent longtemps? Avec eux, pendant des années, je suis venu et revenu passer l'heureux temps des vacances. Hélas! Tout cela est bien loin, tout cela est bien fini! La vie s'en va. La main de Dieu s'approche qui nous touchera tous — *Manus Domini tanget nos!* Mais chassons les noirs pensers! Il faut vivre puisque Dieu le veut, et tâcher, au lieu de me plaindre, d'être moins indigne de ceux qui me furent bons.

Cette terre de souvenirs, où il m'est si doux au cœur de revenir, la providence veut que j'y sois reçu par un confrère aimé, qui garde soigneusement la tradition des anciens jours...

* * *

Terre de paix, terre de souvenirs, ô Saint-Anicet, je bénis Dieu de t'avoir connue et de pouvoir de temps en temps te revenir! Tout ensemble tu me réjouis et tu m'attristes, tu m'attristes et tu me réjouis! Au fond, dans la vie, n'est-ce pas le sort commun aux choses et aux gens ?

Saint-Anicet, 28 juillet 1920,

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

S
A J
chanc
sidaït
tance
Oni
Mont
Anne
Angé
Conti
Mari
Rose-
cesla
Bert
Anne
seau,
de Ai
Poitr
Mari
Fran
Aliee
Saint
Jésus
Ange
penti
Le
pital
Mgr
a pr
On
Ma
Oli
Luci
etta
anc
e F
oen
ange
for

SŒURS DE CHARITE DE LA PROVIDENCE

VETURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

A la maison-mère de la Providence, le samedi, 17 juillet, M. le chanoine Moreau, professeur au séminaire des Trois-Rivières, présidait une cérémonie de vêture et prononçait l'allocution de circonstance.

Ont revêtu le saint habit: Mlles Eva Turmell, de Frenchtown, Montana; Marie-Vilda Dufresne, de Rivière-aux-Renards; Marie-Anne Léger, de New-Bedford; Julie-Anna Richard, de Worcester; Angéline Garon, de Saint-Denis-de-Kamouraska; Marie-Blanche Couture, de Washington; Ernestine Roy, de Cap-de-la-Madeleine; Marie-Alida Provost, Marie-Annette Saucier, Marie-Alice Ledoux, Rose-Alma Patry, de Montréal; Corinne Thibodeau, de Saint-Wenceslas; Béatrice Héroux, de Saint-Léonard; Yvonne Terriault et Bertha Binette, de Lachine; Juliette Pettigrew, de Québec; Marie-Anne Lamothe, de Saint-Célestin; Agnès-Brousseau, Berthe Brousseau, de Sainte-Geneviève-de-Batiscan; Marie-Andrienne Paquette, de Amos; Marie-Gertrude Bellemare, de Yamachiche; Marie-Jeanne Poitras, de Danville; Angéline Philibert, de Sainte-Elisabeth; Marie-Oréma Tourigny, de Saint-Tite; Marie-Aldéa Hogue, de Saint-François-de-Sales; Marie-Léa Chartrand, de Sainte-Rose; Marie-Elie Saint-Louis, de Sainte-Ursule; Marie-Fleur-Ange Plouffe, de Saint-Sulpice; Marie-Eva Bastien, de Saint-Vincent-de-Paul (Isle-Jésus); Marie-Eugénie Lemire, de Saint-Etienne-des-Grès; Marie-Ange Lafrance, de Sainte-Justine-de-Newton; Marie-Agnès de Repentigny, de Sainte-Adèle; Marie-Yvonne Blanchet, de Matane.

Le lundi, 19 juillet, M. l'abbé Zénon Thérien, aumônier de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, a présidé une cérémonie de profession, et Mgr LePailleur, curé à Saint-François-d'Assise de la Longue-Pointe, a prononcé l'allocution d'usage.

Ont émis les vœux temporaires: Soeur Aimé-du-Bon-Pasteur Marie-Blanche Comeau, de Bécancourt; Soeur Angèle-de-la-Croix (Oliva Saint-Onge), de Glen Robertson; Soeur Marie-Rose (Marie-Lucille Favreau), de New-Port; Soeur André-de-la-Croix (Antoinette Fortier), de Sainte-Eulalie; Soeur Hélène-de-Troyes (Hélène Landry), de Saint-Grégoire; Soeur Angèle-de-Jésus (Rose Normand), de Hull; Soeur Fernand-Marie (Alice Lebel), de Trois-Pistoles; Soeur Germaine-Thérèse (Germaine Bourgouin), Soeur Lucie-des-Anges (Albertine Thérien), Soeur Jean-de-Grenade (Antoinette Moreau), de Montréal; Soeur Louis-Napoléon (Antoinette Laurin),

de Saint-Hermas; Soeur Albert-de-Pologne (Juliette Benoit), et Soeur Victor-de-Jésus (Emilienne Benoit), de Papineauville; Soeur Marguerite-de-France (Helen-Frances Cone), de Jersey City; Soeur Léonidas (Eglantine Lajeunesse), de Saint-Canut; Soeur Jean-Adé-
lard (Eva Goulet), de Lanoraie; Soeur Pierre-Emmanuel (Emilia Lalande), de Hawkesbury; Soeur Joseph-Azarias (Marie-Blanche Rivard), de Saint-Casimir.

Ont émis les voeux perpétuels: Soeur Gaétane; Soeur Gustave-Xavier; Soeur Joseph-Israël; Soeur Thérèse-du-Saint-Sacrement; Soeur Candide-de-Rome; Soeur Dosithée; Soeur Jean-du-Crucifix; Soeur Marie-Anaclet; Soeur Théodule; Soeur Alexandre-Sauli; Soeur Marie-Sévérina; Soeur Louise-Hélène; Soeur Jacques-Kissil; Soeur Anne-du-Sauveur; Soeur Samuel-de-la-Providence; Soeur Marie-Adéla; Soeur Valentinus; Soeur Philippe-Marie; Soeur Geneviève-de-France; Soeur François-Régis; Soeur Rose-Adéline; Soeur Marie-Salvador; Soeur Anne-Gertrude.

A l'issue de la cérémonie, le saint sacrifice de la messe fut offert par M. l'abbé Desrosiers, principal de l'école normale Jacques-Cartier de Montréal.

“ ROBES A LA GUILLOTINE ”

C'est le nom que donnait ces jours-ci, aux robes actuelles des femmes, un révérend père prédicateur dans le panégyrique des onze Ursulines martyres de Valenciennes, béatifiées le 13-juin :

“ On obligea, dit-il, ces courageuses vierges, au moment de partir pour l'échafaud, à ne garder que les vêtements indispensables et à se découvrir le cou, afin que le couperet de la guillotine ne rencontrât pas d'obstacle. Une telle précaution serait inutile aujourd'hui à la plupart des femmes... pareil sort les attendait: elles portent déjà la *robe de la guillotine*.”

“ Encore est-il que, par une exquise délicatesse de pudeur les Ursulines obtinrent de se jeter un mouchoir sur le cou promettant de l'enlever au moment de l'exécution. ”